



UCCO//15

RABAT, .....

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'ETUDE D'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA MOBILITE NATIONALE AUX HORIZONS 2020 ET 2035 (29.04.2015)**

M. Aziz RABBAH, Ministre de l'Equipelement, du Transport et de la Logistique a présidé, le mercredi 29 avril 2015 au siège du Ministère, une réunion du comité de pilotage de l'Etude d'élaboration du schéma directeur de la mobilité nationale (SDMN) aux horizons 2020 et 2035, dédiée à l'examen des résultats de la phase I (Etat des lieux et diagnostic) et à laquelle ont pris part les représentants de la Chambre des conseillers, des départements ministériels et établissements publics concernés par l'étude, la DGSN, la Gendarmerie Royale, les représentants de la FNTR et de la CGEM, ainsi que les directeurs centraux du Ministère ou leurs représentants et les directeurs généraux des établissements publics sous tutelle ou leurs représentants.

En ouvrant la séance, M. le Ministre a rappelé le caractère « hautement stratégique » de cette étude qui est une étude précurseur des plus importantes du secteur du transport dans sa diversité, et qui consiste à apporter les orientations générales pour aboutir à la définition de la stratégie de l'Etat en matière de transport des biens et des personnes, au regard des besoins de mobilité et des besoins d'évolution du système de transport dans le futur.

Il a rappelé, dans ce contexte, que le Ministère a déployé des stratégies et des schémas directeurs dans les secteurs portuaire, maritime, aérien, ferroviaire, logistique, et routier, qui, conjugués à d'autres stratégies sectorielles visant le développement de l'activité économique et l'amélioration de sa compétitivité, génèrent des flux d'échanges nationaux et internationaux ainsi que le déplacement des personnes. A cet égard, elles devraient s'intégrer et se compléter dans une vision globale en vue de disposer d'un plan d'investissement intégré et harmonieux des infrastructures et des leviers du transfert modal, notamment à la veille de la régionalisation.

Après avoir suivi la présentation détaillée faite par le groupement de consultants chargé de l'élaboration de ladite étude sur les résultats de la première phase, M Rabbah a donné ses orientations pour prendre en considération les données concernant les flux de mobilité qui seront générés d'ici 2017 par les projets en cours de réalisation (infrastructures, services du transport, ...). Il a, par ailleurs, donné ses orientations sur différents aspects de l'étude en insistant sur la nécessité d'élargir les champs de concertation et de se rapprocher de toute entité ou expert à même d'alimenter cette étude en informations pertinentes et nécessaires à sa réalisation (PDU, plans urbains, recensements, schémas directeurs, ...), pour ainsi définir une vision claire et volontariste de la mobilité nationale à moyen et long terme, en soulignant la nécessité de disposer d'une réglementation adaptée pour la régulation de la mobilité nationale.

